



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Avenir de la microtechnique et de la recherche dans le canton de Neuchâtel

Intégration du Comlab de l'UniNE au CSEM

La chancellerie d'Etat communique :

Afin de garantir la pérennité d'une infrastructure de pointe en microtechnique sur sol neuchâtelois, le Comlab sera progressivement intégré au CSEM dans le courant 2008. C'est l'un des quatre piliers majeurs du projet de développement d'un pôle de la microtechnique dans le canton de Neuchâtel: l'intégration de l'IMT à l'EPFL au 1^{er} janvier 2009, le redéploiement des facultés de l'Université de Neuchâtel, tout particulièrement la faculté des sciences, tous deux ayant fait l'objet d'une annonce en octobre dernier. Quant au quatrième pilier, soit la réserve par le Conseil d'Etat d'un crédit de 50 millions pour la construction sur le site du CSEM d'un bâtiment permettant le regroupement de la microtechnique EPFL et son expansion, les travaux sont en cours, regroupant les forces de l'Etat de Neuchâtel, l'UniNE, l'EPFL et le CSEM.

L'intégration du Comlab au sein du CSEM représente un élément déterminant pour les relations avec l'industrie microtechnique de l'Arc jurassien. Elle permet en outre d'ancrer davantage le CSEM à Neuchâtel et accroît substantiellement les synergies déjà existantes entre le CSEM et l'IMT. Assurer son avenir et son développement est donc un objectif prioritaire pour le Conseil d'Etat, les milieux industriels, les institutions académiques et le CSEM.

Le Comlab, outil central du développement des activités de l'IMT et du CSEM

Laboratoire commun, le Comlab est, depuis 1998 et par une convention tripartite entre l'UniNE, le CSEM et l'EPFL, l'outil central de développement des activités de l'IMT et du CSEM en micro- et nanotechnologies (salles blanches). Il constitue l'outil de travail d'une communauté de chercheurs de renommée internationale comprenant d'importantes infrastructures techniques et scientifiques.

Plateforme technologique performante et d'importance stratégique pour le canton de Neuchâtel et l'industrie de l'Arc jurassien, le Comlab permet d'assurer un centre de gravité national et international de la micro- et nanotechnologie à Neuchâtel, tout en y maintenant et y augmentant le niveau de compétence en technologie.

Une lettre d'intention concernant l'intégration du Comlab au sein du CSEM a été signée en octobre dernier par l'Etat de Neuchâtel, l'UniNE et le CSEM.

Renforcer la vocation du Comlab

Déjà localisé au CSEM et placé sous la responsabilité du Prof. Nicoolas de Rooij, le Comlab y sera donc intégré progressivement durant cette année 2008.

Dans ce cadre, l'UniNE cède au CSEM la responsabilité du Comlab et les activités de services scientifiques à l'industrie qui lui sont liées. Ce transfert s'accompagne de l'engagement par le CSEM de 15 collaborateurs techniques de l'IMT – le Comlab regroupant au total 25 personnes. De son côté, le CSEM crée une nouvelle unité structurelle et budgétaire pour accueillir le Comlab, qui prendra la forme d'un « User Lab » ouvert aux partenaires industriels et académiques du CSEM et dont les services seront facturés à la prestation. Le CSEM dispose des équipements propriété de l'UniNE qui font l'objet de l'intégration dans la nouvelle unité et en assurera la maintenance, l'exploitation, ainsi que le renouvellement.

La gestion et la direction de cette nouvelle unité sont intégralement confiées au Prof. Nicoolas de Rooij.

Cette intégration permettra de renforcer la vocation du CSEM dans le transfert technologique, la valorisation de la recherche et les services scientifiques nécessaires à l'industrie. Elle renforcera en outre l'ancrage du CSEM à Neuchâtel et permettra d'accroître les synergies déjà existantes entre le CSEM et l'IMT. Le transfert du Comlab permettra également et surtout de garantir la pérennité d'infrastructures technologiques de pointe (salles blanches) à Neuchâtel sans entrer en concurrence directe avec les salles blanches de l'EPFL.

Comlab autofinancé dès 2012

Dès 2012, le Comlab a pour objectif un fonctionnement indépendant des subsides cantonaux, basé sur un plan de développement des projets, prestations et services scientifiques acquis de manière compétitive. Dans sa phase de démarrage et pour assurer son implémentation, l'intégration nécessitera un soutien financier limité dans le temps auquel le Canton de Neuchâtel entend contribuer. Cette opération est en effet préférable à la construction de nouvelles salles blanches qui se chiffrerait en dizaines de millions de francs.

L'appui financier cantonal, aujourd'hui évalué à 8,5 millions de francs pour la période 2009-2011, sera intégré à l'investissement maximal des 50 millions de francs prévu dans la planification des investissements. Il permettra notamment d'assurer les investissements nécessaires en équipements lourds et de contribuer aux frais d'aménagement du bâtiment Maladière 83. Les modalités de cette intégration et de ce soutien financier feront l'objet d'un contrat entre les partenaires concernés.

La solution trouvée en partenariat pour l'avenir du Comlab est donc un pilier fondamental à l'édifice du pôle neuchâtelois de la microtechnique.

Neuchâtel, le 10 janvier 2008